



**PORTES RESISTANT
AU FEU EN METAL**

La marque 'NF PORTES RÉSISTANT AU FEU EN METAL'

Présentation

- **La marque NF**

La marque NF est une marque de qualité attestant de la conformité aux normes françaises, européennes et internationales et à des spécifications techniques complémentaires.

Propriété d'AFNOR, c'est une marque collective de certification dont l'usage est autorisé dans des conditions fixées par les règles générales et les référentiels de certification spécifiques à chaque application.

La marque NF est une marque volontaire de valorisation des produits de qualité dont la valeur d'usage est démontrée, marque pouvant être rendue obligatoire par les pouvoirs publics pour certaines raisons et notamment des raisons de sécurité.

- **La marque "NF PORTES RESISTANT AU FEU EN METAL"**

La marque NF apposée sur une porte résistant au feu en métal apporte la preuve qu'elle est conforme aux normes et réglementations qui lui sont applicables.

Elle garantit la qualité de conception et de fabrication, l'aptitude à l'emploi et les performances de ce produit de sécurité.

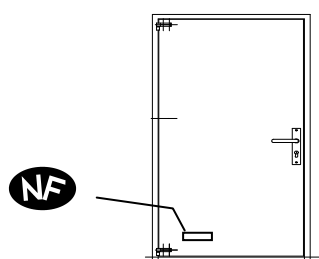
Pour ce faire, le référentiel de certification de la marque NF PORTES RESISTANT AU FEU EN METAL, n° NF 277, géré par AFNOR Certification, prévoit :

- des essais de conformité initiaux par tierce partie des produits présentés à la certification,
- des audits initiaux par tierce partie des sites de production et de distribution,
- un contrôle permanent par le titulaire de la qualité et de la conformité des produits,
- un suivi et contrôle permanent par tierce partie comportant des essais et des audits réguliers des sites de fabrications des produits certifiés.

Champ d'application

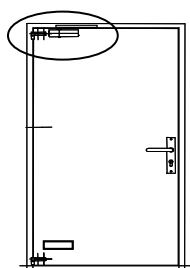
Pour la marque NF PORTES RESISTANT AU FEU EN METAL, on distingue 4 types de portes métalliques certifiables : portes battantes, portes coulissantes, rideaux et portes à dévêtissement vertical et trappes.

Chacun de ces types de porte est décliné en 3 modes de fonctionnement :



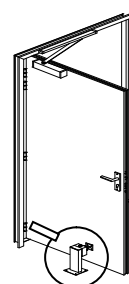
Mode 0

Porte normalement fermée
sans système de refermeture



Mode 1

Porte normalement fermée
avec système de refermeture



Mode 2 (portes DAS)

Porte généralement ouverte
équipée d'un système de
retenue et de fermeture

Une porte résistant au feu en métal ne peut être marquée NF que s'il s'agit d'un ensemble complet et identifié (bloc-porte équipé de ses accessoires de quincaillerie).

- **Portes de mode 2**

Les blocs-portes DAS ou portes de mode 2, mis en œuvre dans les ERP (Etablissement Recevant du Public) doivent obligatoirement être admis à la marque NF (cf. arrêté du 29 juillet 2003).

Caractéristiques certifiées

Les caractéristiques certifiées par la marque NF PORTES RESISTANT AU FEU EN METAL sont :

- Classement de résistance au feu (classement E/EI et sens du feu)
- Aspect électromécanique (conformité aux normes NF S 61 937-1, -2, -3 et -4)
- Notices techniques et notices de pose
- Assistance aux utilisateurs
- Domaine de validité

La marque NF PORTES RESISTANT AU FEU EN METAL certifie également la mise en place d'un système qualité permettant au titulaire de maîtriser sa production et de maintenir la conformité de ses produits certifiés.

Marquage et certificat NF

Le marquage fait partie intégrante de la certification d'un produit. Chaque bloc-porte admis à la marque NF PORTES RESISTANT AU FEU EN METAL en mode 0, 1 ou 2, doit obligatoirement porter sur le vantail, une plaque ou étiquette signalétique, de 190 x 40 mm.

 PORTES RESISTANT AU FEU EN METAL NF 277 N° 05 www.marque-nf.com	 MALERBA Rue Paul Malerba 69470 Cours-La-Ville - France		Téléphone : 04 74 89 85 85 Télécopie : 04 74 89 79 24 www.malerba.fr	
	Réf :		Mode :	
	Lot :	Année :		Sens Feu :
<i>Ne jamais enlever ou peindre ou recouvrir cette plaque</i>				

En complément du marquage des produits et, afin d'attester de la conformité d'un bloc-porte à la marque NF-portes résistant au feu, l'AFNOR délivre un certificat de droit d'usage de la marque, valable un an minimum.

Le certificat NF a la même valeur réglementaire que les procès verbaux de classement ou rapports d'essais. En conséquence, ce certificat dispense les titulaires pour les produits certifiés, de la présentation des P.V. feu et P.V. DAS.

Organisme certificateur

Organisme : **AFNOR Certification**
 11, rue Francis de Pressensé
 93571 La Plaine Saint Denis Cedex

Contact : Hortense Rogez

☎ : 01 41 62 62 99

hortense.rogez@afnor.org
